

K.S./
REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail-Justice-Solidarité

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL DU
GOUVERNEMENT

DECRET

N° D/2000 / 003 /PRG/SGG
.

PORTANT NOMINATION DE HAUTS
FONCTIONNAIRES A LA PRESIDENCE
DE LA REPUBLIQUE

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VU la Loi Fondamentale ;

VU l'Ordonnance N°030/PRG/SGG/88 du 15 Juin 1988, portant principes fondamentaux de
Création, d'organisation et de contrôle des structures des services publics ;

VU le Décret N° D/99/004/PRG/SGG du 08 Mars 1999, portant nomination du Premier
Ministre ;

VU le Décret N°D99/007/PRG/SGG du 12 Mars 1999, portant nomination des Membres du
Gouvernement

DECRETE,

Article 1^{er} : Les Cadres dont les noms suivent sont nommés dans les fonctions ci-
après :

1. CONSEILLER JURIDIQUE :

- Monsieur Mohamed SYLLA, cumulativement avec ses fonctions d'Agent
Judiciaire de l'Etat en remplacement de Monsieur Doura CHERIF.

2. DIRECTEUR DU BUREAU DE PRESSE

- Monsieur Mamadouba DIABATE, précédemment Secrétaire Général du
Ministère de la Communication en remplacement de Monsieur Ansoumane
BANGOURA admis à faire valoir ses droits à la retraite.

./...

3. INSPECTEUR GENERAL D'ETAT

- Monsieur Mohamed Lamine CAMARA, précédemment Inspecteur Général Adjoint d'Etat en remplacement de EL Hadj Alpha Boubacar DIALLO
Admis à faire valoir ses droits à la retraite

4. ADMINISTRATEUR GENERAL DU PALAIS DU PEUPLE

- Commandant Mamadouba TOURE, précédemment Intendant des Palais et Résidences Présidentiels en remplacement à Monsieur Mamadou DIARSO.

Article 2 : Le présent Décret qui prend effet pour compter de la date de sa signature, sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le 17 janvier 2000

A stylized handwritten signature in black ink, consisting of a large loop on the left and a vertical stroke on the right, with a horizontal line crossing through the middle.

GENERAL LANSANA CONTE